

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2016/09/16/2016036436/justel>

Dossier numéro : 2016-09-16/02

Titre

16 SEPTEMBRE 2016. - Arrêté ministériel fixant le tableau concernant la quantité de gaz naturel dont le client domestique a besoin afin de disposer d'un chauffage minimal de l'habitation jusqu'à la fin de la période hivernale

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 28-11-2018 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 30-09-2016 page : 67859

Entrée en vigueur : 15-10-2016

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2018-10-05/14, art. 2, 003; En vigueur : 19-10-2018>